



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 pour la vigilance environnementale créée en 1988, agréée et représentative au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, pour le département de l'Aude

Compte rendu du Conseil d'Administration d'ECCLA du 21/09/2024

Membres d'ECCLA présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Dominique CLEMENT, Philippe CAZAL, Christian CREPEAU, Christine FASQUELLE, Mariette GERBER, Jacqueline HUZARD, Eric LAPORTE, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA.

Membres du CA excusé(e)s : Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Jean-Louis ESCUDIER,

Merci aux **adhérents d'ECCLA** qui se sont excusé(e)s.

Ordre du jour :

- **1 / Forum des associations à Narbonne** : Il s'est déroulé comme chaque année, sur les Barques à Narbonne. Une nouvelle fois beaucoup de monde et d'échanges et de contacts ont été effectués. Merci à ceux et celles qui ont répondu présents/es et ont contribué au succès de cette manifestation pour ECCLA. L'achat d'un rollup et/ou d'un kakemono est envisagée. Christian et Eric vont se renseigner.
- **2/ Bilan du Comité sécheresse 2024** : Rappel : Depuis début mai 2023, ECCLA est membre de ce Comité. Au vu de la situation plus qu'alarmante dans le département de l'Aude, il s'est réuni toutes les 3 semaines en été 2024 puis au vu de la crise constante du manque d'eau toutes les semaines. Il a continué depuis d'analyser le manque d'eau sur le département qui reste important avec un déficit de pluviométrie, plus marqué sur le littoral que sur l'ouest audois. Dans ces périodes où les irrigants mettent la pression pour avoir toujours plus d'eau, nous sommes deux, la Fédération de pêche et ECCLA, à rappeler ce que dit la loi ; les priorités sont l'eau pour la consommation humaine, l'eau pour la sécurité (eau pour les incendies) et l'eau pour les milieux naturels. Les aspects économiques sont classés en seconde priorités. Maryse demande si certains, parmi le groupe eau, ont envie de la remplacer au Comité de gestion de l'eau pour l'an prochain. Deux volontaires : Catherine et Paulette
- **3/ Circulation VTM sur les plages audoises** : L'AP du 12/06/24, valide l'interdiction de circulation sur les plages hors parkings aménagés sur les 3 communes concernées. En attendant des propositions définitives faites par les communes pour 2025 ?? 2026 ?? avec leurs études d'incidences/impacts... Il y aura donc un nouvel AP l'année prochaine... FNE OCME a abandonné l'idée d'un recours suspensif en référé et se dirige vers un recours sur le fond en collaboration avec ECCLA. Une réunion de terrain sur les 3 plages concernées est prévue le 24/10 avec eux. ECCLA envisage de faire un communiqué de presse.
- **4/ Energies photovoltaïques** : Intervention d'ECCLA à prévoir dans les documents de cadrage (agri-photovoltaïques, recensements des zones agri compatibles /friches anciennes riches en biodiversité, ne doit pas concerner les terres « naturelles » cartographiées, ... A noter que l'avis de la CDPENAF devient un avis conforme donc un outil puissant.
- **5/ Schéma département de la biodiversité** : Le Conseil Général audois se propose, au travers de cette stratégie départementale de la biodiversité, de mettre en œuvre 9 ambitions :

1/ Préserver et valoriser le patrimoine naturel dans les propriétés départementales en le rendant accessible, 2/ Connaître et sauvegarder le patrimoine naturel remarquable, 3/ Protéger les zones humides pour préserver la ressource en eau. 4/ Soutenir les outils de développement local 5/ Promouvoir les espaces naturels dans l'aménagement du territoire. 6/ Lutter contre les plantes et la faune invasives, prévenir d'autres infestations. 7/ Restaurer des espaces naturels et leurs fonctionnalités écologiques dégradés par l'activité humaine. 8/ Agir pour le développement de l'éducation à l'environnement et la découverte des milieux naturels. 9/ Renforcer l'offre touristique par l'ouverture des espaces naturels adaptés à une fréquentation soutenable. Dominique va à la première réunion de concertation. A suivre donc...

- **6/ Plateforme logistique et d'extension de la zone industrielle de Salvaza (Carcassonne) :** Impliquant l'artificialisation de 68,5 hectares dont la plupart cultivées en bio ce projet soulève la mobilisation <http://aude.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=13442> et un collectif « Laisse béton » a été créé, ECCLA en fait partie. L'enquête publique est terminée et le C.E a donné un avis favorable ! pour cette plateforme logistique. La MRAE a, par contre, émis un avis négatif en évoquant les non nécessités économiques et sociales et le problème sanitaire induit par la circulation quotidienne de plus de 300 camions et 700 voitures... dans une zone commerciale déjà saturée. Sont prévues début octobre une rencontre avec le groupe juridique ainsi qu'une manifestation de soutien le 12/10/24.

- **7/ Relance du projet d'Observatoire ENR/biodiversité de l'Aude :** Il existe un Observatoire National. L'idée serait d'en effectuer une déclinaison pour le département audois avec l'aide du Syaden par exemple. Un recensement des installations ENR existantes avec un travail sur leurs conséquences serait envisageable avec l'aide d'un stagiaire, présentant plutôt un profil naturaliste, et pilotée par ECCLA. A suivre...

- **8/ SCOT de Lézignan :** ECCLA n'est toujours pas invitée aux réunions malgré ses demandes... Une réunion de présentation des documents d'urbanismes a été faite pour les communes. Une concertation doit être faite avant l'enquête publique. Un groupe de travail d'ECCLA se forme. Il est constitué par Paulette, Christine F, Eric, Christian et Dominique.

9/ SupAgro : Ce Forum des métiers aura lieu le 21/11/24 à Montpellier. Christian désire y recruter des stagiaires qualifiés pour des stages de 4 mois pour travailler sur des thématiques rassemblant des thématiques sur les ENR et la biodiversité : pollutions agricoles sur les zones Natura 2000, usages agricoles de l'eau et débit minimum à préserver, ...

- **10/ Election d'un Trésorier -adjoint :** Afin de relayer Christine Blanchard momentanément indisponible, il est décidé d'élire un Trésorier-adjoint selon l'article 11 des statuts d'ECCLA. Eric Laporte se porte candidat et est donc élu à l'unanimité des membres du CA présents. Il est donc de ce fait membre du Bureau d'ECCLA.

- **11/ Service Civique :** Discussion sur une demande d'autorisation présentée au CA pour autoriser le Président à engager l'association ECCLA dans le dispositif du Service Civique Ecologique est mise au vote.

Elle est votée à l'unanimité des membres du C.A. d'ECCLA présents.

Le mandat d'autorisation d'engagement dans le dispositif du Service Civique Ecologique est donc donné à Christian Crépeau, Président d'ECCLA pour oeuvrer dans cette action par le CA d'ECCLA.

- **12/ Création d'un groupe de travail Fund Raising :** Le Président d'ECCLA a toujours la volonté de créer un groupe de travail fund raising pour créer des outils (plaquette donateurs, listings, stratégie) et prendre les premiers contacts, suite au renoncement de la personne identifiée en 2023. Yves Borreman, membre d'ECCLA est volontaire pour commencer à y travailler et sera assisté par Eric

- **13/ Groupe de travail « Littoral »** : Afin de préparer une réunion publique sur la thématique du « Littoral audois » à Bages début 2025, une discussion sur les thématiques à y traiter est lancée. Plusieurs pistes émergent : évolution du trait de côte, risques de submersion et retraits possibles, intérêts des hauts de plage, sur-fréquentations et leurs gestions, hydrogéologie, ... Le groupe de travail se constitue pour l'instant de : Françoise, Christian, Christine R, Dominique et Christine F.

- **14/ Création d'un groupe de travail « secrétariat »** :

Afin de préparer au mieux le départ de Christine R. à l'A.G. de 2025, un groupe de travail constitué des membres du Bureau est acté pour travailler sur son remplacement ainsi que sur le déplacement du siège d'ECCLA, un espace travail /réunions et de documentation, etc...

- **15/ Questions diverses** :

○ **Révision du Plu de Narbonne** : La concertation est terminée. L'EP pour cette révision aura lieu début 2025. A noter que le règlement a été changé et que 3 « zones Au » ont été créées : St Victor, Four à Chauv et Amarat. A surveiller de près surtout la seconde qui se trouve en proximité du Rec du Veyret...

○ **PRIFF Narbonne** : Suite à l'incendie du sur les Hauts de Narbonne, Christian demande la constitution d'un PRIFF. Un article est publié sur l'Indépendant <https://www.eccla-asso.fr/20-09-24-incendie-de-cap-de-pla-les-questions-deccla-autour-de-la-prevention-du-risque/>

○ **Cuxac : zone de refuge inondation Mont Carretou** : Après le signalement de l'AENC, de la mise en vente d'une Zone de Sauvegarde dite du Mont Carretou, ECCLA adresse un courrier aux Services de l'Etat et à la Mairie concernant cette cession et son changement de destination.

○ **Projet déchetterie/Luc sur Orbieu** : L'AP a été publié le 08/07/2024 L'association Tourrenc-Orbieu va aller au T.A pour dénoncer ce projet situé en zone inondable effectué sans étude d'impact.

○ **PNR de la Narbonnaise** : Il inaugure ses nouveaux locaux au Grand Castelou le 07/10 et va accueillir le congrès National des PNR les 24-25 et 26/10/24.

○ **Stands d'ECCLA** : ECCLA va participer à plusieurs rencontres en y tenant un stand : Le 07/10 à la Fête Paysanne d'Azillanet ; Institut Eco-Citoyen le 09/10 à Narbonne (Apprendre à recueillir sur le terrain les inquiétudes des gens sur l'évolution de l'environnement) ; le 11/10, « Fleurir les Corbières organisée par DDCM à Fabrezan ; La « Grande Tablee » sur la sécurité alimentaire avec la Conf' à Lézignan le 11/10.

Le prochain Conseil d'Administration d'ECCLA aura lieu le samedi 07/12/2024 à 9h30 au siège d'ECCLA .

Vous recevrez un mail de confirmation avec l'ordre du jour 15 jours avant le CA

Merci à tous ceux qui sont disponibles à cette date de bien vouloir venir participer à ce CA.

Nous rappelons également que le C.A. est ouvert à tous les adhérents.

Ecologiquement vôtres.

Narbonne, le 01/10/2024

La secrétaire d'ECCLA, Christine ROQUES

